

RENOMUR

S180



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

DEFINITION / DESTINATION

Un intissé pigmenté lisse pour une décoration optimale.

Décoration murale créative et lissage des supports remportent un vif succès.

Avec RENOMUR S180, vous créez sans problème les conditions idéales nécessaires. D'une part les desiderata de chacun de vos clients sont satisfaits, d'autre part la sous-couche permet un travail plus rationnel.

- Un support primaire volumineux, avec sous-couche
- Une finition extrêmement satinée en une seule couche
- Adapté au pontage des fissures de catégorie A
- Des dimensions stables pour d'excellents points de jonction
- Produit décollable à sec

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

DESIGNATION	VALEUR	UNITE	PROPRIETES	
Longueur du rouleau	25	m	Revêtement mural double couche	
Largeur du rouleau	0,75	m	Perméabilité à la vapeur	0,05m DIN 52615
Densité	180	g/m ²	Classement au feu	Cs2d0 DIN EN 13501-1
Composition	2 couches très résistantes, composées de fibres textiles et de cellulose spéciales associées à des liants polymères.		Exempt de PVC, de plastifiants et de solvants Exempt de fibre de verre	
			Bon pouvoir couvrant du à la pigmentation : aussi une seule couche suffit elle généralement	
			Peut être repeint plusieurs fois avec des peintures classiques	

MISE EN OEUVRE

RENOMUR S180 peut être utilisé sur toutes les surfaces d'intérieur supportant des papiers peints - ces surfaces devant être recouvertes après un traitement préalable adéquat.

Du fait de la surface lisse du revêtement, le fond doit être préparé avec soin. Il doit être sec, propre, solide, peu absorbant et lisse.

Enlever les anciens papiers peints et les peintures non adhérentes.

Lisser les supports rugueux avec un enduit à base de plâtre.

Appliquer une couche primaire sans solvant sur les supports fortement absorbants.

Respecter les consignes des fiches de données techniques BFS n° 7 et 16.

POSE PAR ENCOLLAGE MURAL

Pour l'encollage, utiliser de la colle pour intissé. La colle est appliquée uniformément sur le support, et les lés prédécoupés sont posés à sec sur le lit de colle.

Veuillez également vous conformer aux consignes de pose du fabricant de la colle.

ENCOLLAGE A L'AIDE D'UNE ENCOLLEUSE

Les lés de RENOMUR S180 sont encollés et pliés avec l'encolleuse, et ils peuvent être posés sans détrempe.

Pour l'encollage, utiliser de la colle pour intissé.

Veuillez également vous conformer aux consignes de pose du fabricant de la colle.

ENCOLLAGE

Coller RENOMUR S180 d'aplomb, bord à bord à joints vifs.
 Chasser les bulles d'air des lés à l'aide d'un rouleau en caoutchouc ou d'une spatule de tapissier.
 Comprimer dans les coins les excédents des plafonds, plinthes et fenêtres etc. à l'aide d'une spatule en plastique, et les découper au cutter.
 Eviter tout chevauchement du revêtement sur le mur.



1a. Encollage à l'aide d'une encolleuse sans détrempe ou



1b. encollage traditionnel ou mural sans détrempe.



2. Coller le revêtement bord à bord à joints vifs



3. Chasser les bulles d'air des lés à l'aide du rouleau maroufleur en caoutchouc, de la spatule lisse ou de la brosse de tapissier.

Retirer immédiatement les tâches de colle de la surface du revêtement.

PEINTURE

Après séchage, une seule couche de peinture suffit généralement du fait que le revêtement RENOMUR S180 comprend une sous-couche.
 Les peintures émulsion suivant DIN EN 13300 sont bien adaptées, notamment celles à finition satinée ou très brillante.



4. Enlever les excédents du plafond, des plinthes, des fenêtres etc. à l'aide d'une spatule en plastique et d'un cutter.



5. Découper le lé dans les coins et sur les bords et tapisser le lé suivant, bord à bord à joints vifs.



6. Il est recommandé de peindre après le séchage. Utiliser des peintures à finition mat, satiné ou brillante.

DECOLLAGE A SEC

Lors de rénovations ultérieures, RENOMUR S180 peut être décollé sans laisser la moindre trace.

Rapport relatif à classification de réaction au feu Nr. 230005863-2-K

du 29 mars 2007

Version française

Donneur d'ordre

Erfurt & Sohn KG
Hugo-Erfurt-Str. 1

42399 Wuppertal-Beyenburg

Mandat

Classification de réaction au feu selon DIN EN 13501-1

Date du mandat:

16 janvier 2007

Dénomination du produit de construction à classifier:

Revêtements muraux « Variovlies », « Variovlies plus » et « Wallrock »

Ce rapport détermine le classement du produit de construction désigné plus haut en conformité avec le comportement indiqué dans la norme DIN EN 13501-1.

Ce rapport de classification en langue française a été établi en supplément au rapport original rédigé en langue allemande et comporte le même numéro. Il n'est valable qu'en relation avec le rapport original rédigé en langue allemande.

Sans autorisation de MPA NRW, les rapports de classification ne peuvent être modifiés, publiés ou reproduits que dans le fond et la forme.

La reproduction réduite des rapports de classification n'est permise qu'avec approbation de MPA NRW.

Ce rapport de classification comprend 5 page.

1. Description du produit de construction

Revêtements muraux à base d'une nappe fibreuse souple, lisse en fibres de polyester et de cellulose.

Grammages « Variovlies » et « Wallrock »: env. 150 g/m²

Grammage « Variovlies plus »: env. 205 g/m²

Collés sur le substrat dans la phase d'application finale avec la colle « Metylan NP Neukleister » de Henkel KGaA, Düsseldorf. Il est également possible d'appliquer la couche finale avec une peinture dispersion selon DIN EN 13300.

2. Rapport et résultats d'essai à la base de la classification

2.1 Rapports d'essai

Nom du laboratoire	Donneur d'ordre	Numéro du rapport d'essai	Méthode d'essai
MPA NRW	Erfurt & Sohn KG Hugo-Erfurt-Str. 1 42399 Wuppertal-Beyenburg	230005863-2-A	DIN EN 13823
MPA NRW	Erfurt & Sohn KG Hugo-Erfurt-Str. 1 42399 Wuppertal-Beyenburg	230005863-2-B	DIN EN ISO 11925-2

2.2 Résultats d'essai

La méthode employée pour les contrôles sur lesquels repose ce rapport de classification est décrite dans les rapports d'essai mentionnés ci-dessus.

Méthode d'essai	Nombre d'essais	Paramètres	Résultats d'essai	
			Paramètres constants Valeurs moyennes	Paramètres discrets
DIN EN 13823	3	FIGRA _{0,2} (W/s) THR _{600s} (MJ) LFS < bord extérieur SMOGRA (m ² /s) TSP _{600s} (m ²) Résidus incandescents (s)	30,7 1,3 -- 0,0 37,0 0	-- -- Oui -- -- --

Méthode d'essai	Nombre d'essais	Paramètres	Résultats d'essai	
			Paramètres constants Valeurs moyennes	Paramètres discrets
DIN EN ISO 11925-2	6 x K et 6 x F	F _s ≤ 150 mm Résidus incandescents	-- --	Oui Non

Remarque: K = testé avec flammage des bords, F = testé avec flammage de la surface

3. Classification et champ d'application direct

3.1 Référence

Cette classification a été effectuée en conformité avec les paragraphes 10 et 12.1 de la norme DIN EN 13501-1: 2002.

3.2 Classification

Le produit testé est classifié en rapport à sa réaction au feu de: **B**

La classification supplémentaire en rapport à la production de fumée : **s1**

La classification supplémentaire en rapport aux gouttes incandescentes: **d0**

Il en résulte comme classification de réaction au feu du produit testé:

Réaction au feu	Production de fumée	Gouttes incandescentes
B	s1	d0

c.-à-d. **B – s1, d0**

3.3 Champ d'application du produit

Cette classification n'est valable que pour les produits décrits dans le paragraphe 1: revêtements muraux « Variovlies », « Variovlies plus » et « Wallrock », collés avec « Metylan NP Neukleister » sur les substrats en plaques de placoplâtre ou autres substrats classifiés dans les classes A1 et A2 selon DIN EN 13501-1 en matière de réaction au feu. La densité minimale de ces substrats doit être de 6 mm et la densité apparente de 700 kg/m³. Les revêtements muraux peuvent être pourvus d'une couche de peinture dispersion avec une quantité maximale de liquide appliqué d'environ 200 g/m² et une proportion maximale en éléments organiques de 13,3 % en poids à sec selon DIN EN 13300.

4. Restrictions

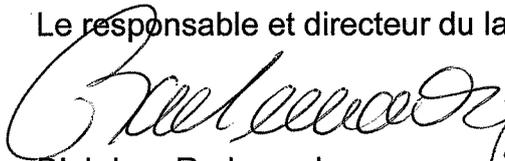
Ce rapport de classification ne remplace pas d'homologation ou de certification de produit.

5. Remarque

Ce rapport de classification en langue française a été établi en supplément au rapport original rédigé en langue allemande. En cas de doute, seule la version allemande sera applicable.

Erwitte, le 29 mars 2007

Le responsable et directeur du laboratoire d'essai



Dipl.-Ing. Rademacher
Collaborateur scientifique



Date d'émission de cette traduction: 20 juin 2007